

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

George Weston Limitée présente ses résultats pour le premier trimestre de 2022

Toronto, Ontario Le 10 mai 2022 George Weston Limitée (TSX : WN) (« GWL » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats consolidés non audités pour les 12 semaines closes le 26 mars 2022²⁾.

Le Rapport du premier trimestre de 2022 de GWL a été déposé sur SEDAR et est disponible à sedar.com, ainsi que sous l'onglet « Centre des investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse weston.ca.

« George Weston a clôturé l'exercice 2021 en profitant d'un momentum qui s'est poursuivi en 2022, Loblaw et Propriétés de Choix ayant obtenu de solides résultats au premier trimestre », a déclaré Galen G. Weston, Président du Conseil et Chef de la direction de George Weston Limitée. « Nos entreprises réalisent leurs plans stratégiques, ce qui nous positionne de manière à pouvoir continuer à créer de la valeur. »

Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») a à nouveau enregistré un trimestre solide dans un contexte de vente au détail marqué par une diminution des restrictions liées à la COVID-19 et des pressions inflationnistes persistantes. Les résultats du secteur des pharmacies au détail de Loblaw ont été solides et ont donné lieu à une augmentation des marges de Loblaw au cours du trimestre, le chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin et des médicaments sur ordonnance ayant bénéficié de l'assouplissement des restrictions sanitaires, et les services pharmaceutiques ayant continué d'afficher de bons résultats. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation de Loblaw a continué à bénéficier d'un taux de consommation de repas à domicile supérieur à la normale, et Loblaw est bien positionnée, grâce à son portefeuille d'entreprises, pour offrir de la valeur de manière à pouvoir répondre aux besoins en constante évolution des Canadiens.

Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») a également affiché de solides résultats pour le trimestre et le début de l'exercice, le taux de recouvrement des loyers demeurant élevé et la tendance étant favorable à la location. Le portefeuille et la situation financière de Propriétés de Choix sont solides, comme en témoigne l'augmentation de 4,8 % de la valeur liquidative par part observée au cours du trimestre, grâce à la demande continue liée aux commerces de détail essentiels, à la dynamique de marché favorable dans le secteur industriel et à l'élargissement de son portefeuille de projets d'aménagement. Après la clôture du premier trimestre de 2022, Propriétés de Choix a conclu la vente stratégique de six immeubles de bureaux de haute qualité à Allied Properties Real Estate Investment Trust. Grâce à cette vente stratégique, Propriétés de Choix est bien positionnée pour concentrer ses efforts et son capital sur ses principales catégories d'actifs que sont les commerces de détail essentiels, le secteur industriel, sa plateforme résidentielle en pleine croissance ainsi que son important portefeuille de projets d'aménagement.

GWL a également annoncé aujourd'hui la publication de son Rapport de 2021 sur les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance (« ESG »).

FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2022

Au premier trimestre de 2022, le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies de George Weston Limitée s'est établi à 363 millions de dollars, en hausse de 425 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour le premier trimestre de 2021. L'augmentation découle de l'incidence favorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 388 millions de dollars et de l'amélioration de 37 millions de dollars de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société. Le bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies s'est établi à 2,45 \$, en hausse de 2,86 \$ par action ordinaire par rapport à celui inscrit au premier trimestre de 2021.

Au premier trimestre de 2022, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 282 millions de dollars, en hausse de 37 millions de dollars, ou 15,1 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2021. L'augmentation est essentiellement attribuable à l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw et à la diminution du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 1,90 \$ par action ordinaire au premier trimestre de 2022, en hausse de 0,30 \$ par action ordinaire, ou 18,8 %, par rapport à celui inscrit au premier trimestre de 2021. La hausse est attribuable à l'amélioration du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ lié aux activités poursuivies et à l'incidence favorable des rachats d'actions.

Le dividende trimestriel par action ordinaire a été augmenté de 0,06 \$, ou 10,0 %, et passera de 0,600 \$ par action ordinaire à 0,660 \$ par action ordinaire.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Les résultats de la société tiennent compte de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable aux fluctuations considérables du cours des parts de Propriétés de Choix, qui a été comptabilisé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Les résultats de la société subissent l'incidence des fluctuations du cours de marché des parts de fiducie de Propriétés de Choix du fait que les parts de fiducie détenues par les porteurs de parts autres que la société sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs et présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société. Les résultats financiers de la société sont touchés négativement lorsque le cours des parts de fiducie augmente et positivement lorsque le cours des parts de fiducie diminue.

En 2021, la société a vendu l'ensemble de ses activités de produits de boulangerie de Weston Foods. La participation de la société dans Weston Foods est présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats de la société. Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les			
	26 mars 2022	27 mars 2021 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	12 407 \$	12 017 \$	390 \$	3,2 %
Résultat d'exploitation	1 166 \$	828 \$	338 \$	40,8 %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 422 \$	1 300 \$	122 \$	9,4 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	11,5 %	10,8 %		
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies	373 \$	(52) \$	425 \$	817,3 %
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié(e) aux activités poursuivies	363 \$	(62) \$	425 \$	685,5 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾ lié aux activités poursuivies	282 \$	245 \$	37 \$	15,1 %
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire lié(e) aux activités poursuivies (en dollars)	2,45 \$	(0,41) \$	2,86 \$	697,6 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ lié aux activités poursuivies (en dollars)	1,90 \$	1,60 \$	0,30 \$	18,8 %

Au premier trimestre de 2022, la société a comptabilisé un bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies de 363 millions de dollars (2,45 \$ par action ordinaire), en hausse de 425 millions de dollars (2,86 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021. L'augmentation reflète l'incidence favorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 388 millions de dollars (2,56 \$ par action ordinaire) et une augmentation de 37 millions de dollars (0,30 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société, comme il est décrit ci-dessous.

- L'incidence favorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 388 millions de dollars (2,56 \$ par action ordinaire) découle principalement de ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 205 millions de dollars (1,40 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable principalement à Propriétés de Choix, déduction faite des ajustements de comptabilisation comptabilisés au poste « Autres et intersectoriel »;
 - l'incidence favorable de 146 millions de dollars (0,94 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie;
 - l'incidence favorable de 46 millions de dollars (0,30 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer sur actions visant les actions ordinaires de Loblaw comptabilisé à l'exercice précédent. La société a réglé la dette nette liée au contrat à livrer sur actions au quatrième trimestre de 2021.
- L'amélioration de 37 millions de dollars (0,30 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société est attribuable à ce qui suit :
 - la performance favorable sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw;
 - la baisse du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾;facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Loblaw.
- Le bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies tient également compte de l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation au cours des 12 derniers mois (0,06 \$ par action ordinaire) aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 282 millions de dollars, en hausse de 37 millions de dollars, ou 15,1 %, comparativement à la période correspondante de 2021 en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société dont il est question ci-dessus. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 1,90 \$ par action ordinaire au premier trimestre de 2022, en hausse de 0,30 \$ par action ordinaire, ou 18,8 %, par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2021. La hausse est attribuable à la performance favorable enregistrée en ce qui a trait au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾ lié aux activités poursuivies et à l'incidence favorable des rachats d'actions.

AUTRES QUESTIONS LIÉES À L'ENTREPRISE (INFORMATIONS CONSOLIDÉES)

ACTIVITÉS FINANCIÈRES DU SIÈGE SOCIAL⁽⁴⁾ DE GWL La société a réalisé les activités de financement suivantes au cours des périodes indiquées ci-dessous. Le tableau qui suit présente l'incidence de ces activités sur la trésorerie :

(non audité) (en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	26 mars 2022	27 mars 2021
Remboursement de la facilité de crédit de GWL	(121) \$	– \$
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de GWL – actions rachetées et annulées	(47)	(25)
Participation de GWL dans le programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw	10	166
(Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités ci-dessus	(158) \$	141 \$

Facilité de crédit de GWL Au troisième trimestre de 2021, GWL a conclu une facilité de crédit engagée renouvelable de 350 millions de dollars accordée par un consortium de prêteurs dont la date d'échéance est le 13 septembre 2024. La facilité de crédit comporte certaines clauses restrictives de nature financière. Au 31 décembre 2021, un montant de 121 millions de dollars avait été prélevé sur la facilité, montant qui a été remboursé au cours du premier trimestre de 2022. Au 26 mars 2022, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de GWL – Actions rachetées et annulées Au premier trimestre de 2022, la société a racheté et annulé 0,4 million d'actions (0,5 million d'actions en 2021) dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au 26 mars 2022, le nombre d'actions en circulation de la société s'élevait à 146,5 millions (151,8 millions au 27 mars 2021).

Au cours du premier trimestre de 2022, la société a souscrit à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait pas active sur le marché.

Voir la rubrique 3.6, « Capital social », du rapport de gestion inclus dans le Rapport du premier trimestre de 2022 de la société pour obtenir plus de précisions.

Participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw La société participe à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation. Au premier trimestre de 2022, GWL a tiré un produit de 10 millions de dollars (166 millions de dollars en 2021) de la vente des actions de Loblaw.

SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter : Loblaw et Propriétés de Choix. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société. Toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Autres et intersectoriel ».

Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers.

Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerces de détail, d'immeubles industriels, d'immeubles à usage mixte et d'immeubles résidentiels partout au Canada.

Extrait des informations sectorielles

Les méthodes comptables adoptées pour les secteurs d'exploitation à présenter sont les mêmes que celles qui sont décrites dans les états financiers consolidés annuels audités de 2021 de la société. La performance de chaque secteur d'exploitation à présenter est évaluée en fonction du montant ajusté du BAIIA⁽ⁱ⁾ et du montant ajusté du résultat d'exploitation⁽ⁱ⁾. Aucun des secteurs d'exploitation à présenter ne dépend d'un seul client externe.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les							
	26 mars 2022				27 mars 2021 ⁽³⁾			
	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Total
Produits	12 262 \$	328 \$	(183) \$	12 407 \$	11 872 \$	327 \$	(182) \$	12 017 \$
Résultat d'exploitation	736 \$	629 \$	(199) \$	1 166 \$	615 \$	285 \$	(72) \$	828 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	142	242	(62)	322	160	347	38	545
Bénéfice (perte) avant impôt lié aux activités poursuivies	594 \$	387 \$	(137) \$	844 \$	455 \$	(62) \$	(110) \$	283 \$
Résultat d'exploitation	736 \$	629 \$	(199) \$	1 166 \$	615 \$	285 \$	(72) \$	828 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	631	1	(83)	549	610	1	(86)	525
Éléments d'ajustement ⁽ⁱ⁾	(26)	(405)	138	(293)	(9)	(61)	17	(53)
Montant ajusté du BAIIA ⁽ⁱ⁾	1 341 \$	225 \$	(144) \$	1 422 \$	1 216 \$	225 \$	(141) \$	1 300 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁽ⁱⁱ⁾	514	1	(83)	432	493	1	(86)	408
Montant ajusté du résultat d'exploitation⁽ⁱ⁾	827 \$	224 \$	(61) \$	990 \$	723 \$	224 \$	(55) \$	892 \$

- (i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA⁽¹⁾. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA⁽¹⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.
- (ii) Ne tient pas compte d'une charge d'amortissement de 117 millions de dollars (117 millions de dollars en 2021) comptabilisée par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »).

Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éléments suivants :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les					
	26 mars 2022			27 mars 2021 ³⁾		
	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Élimination de contrats de location internes	(134) \$	(38) \$	(22) \$	(128) \$	(39) \$	(25) \$
Élimination du recouvrement de coûts	(49)	–	–	(54)	–	–
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	–	(10)	–	–	(6)	–
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	(119)	3	–	(15)	–
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	–	–	(119)	–	–	(218)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	–	–	93	–	–	239
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	–	–	(73)	–	–	(74)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	–	–	51	–	–	51
Renversement du profit sur la cession d'immeubles à Propriétés de Choix	–	(19)	–	–	–	–
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw	–	–	–	–	–	53
Autres	–	(13)	5	–	(12)	12
Total	(183) \$	(199) \$	(62) \$	(182) \$	(72) \$	38 \$

Résultats d'exploitation de Loblaw

(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les			
	26 mars 2022	27 mars 2021	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	12 262 \$	11 872 \$	390 \$	3,3 %
Résultat d'exploitation	736 \$	615 \$	121 \$	19,7 %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 341 \$	1 216 \$	125 \$	10,3 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	10,9 %	10,2 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ¹⁾	631 \$	610 \$	21 \$	3,4 %

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 117 millions de dollars au premier trimestre de 2022 (117 millions de dollars en 2021) lié aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Produits Les produits de Loblaw ont augmenté de 390 millions de dollars, ou 3,3 %, au premier trimestre de 2022 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021 pour s'établir à 12 262 millions de dollars, en raison d'une hausse du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et des produits tirés du secteur Services financiers.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 12 045 millions de dollars, en hausse de 375 millions de dollars, ou 3,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021. L'augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est établi à 8 682 millions de dollars (8 479 millions de dollars en 2021) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail s'est accru de 2,1 % (0,1 % en 2021) au cours du trimestre considéré. La taille du panier d'épicerie a diminué et l'achalandage en magasin a augmenté au cours du trimestre;
- l'indice des prix à la consommation calculé selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin s'est établi à 7,5 % (0,9 % en 2021), ce qui est quelque peu moins élevé que l'inflation interne du prix des aliments de Loblaw;
- le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est établi à 3 363 millions de dollars (3 191 millions de dollars en 2021) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 5,2 % (diminution de 1,7 % en 2021) pour le trimestre. La croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance a bénéficié des fortes ventes de services liés aux médicaments sur ordonnance. Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a bénéficié de la reprise continue des activités économiques. Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance a augmenté de 6,8 % (3,5 % en 2021) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin augmenté de 3,6 % (diminution de 6,4 % en 2021).

Au cours du premier trimestre de 2022, 9 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 10 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une diminution nette de la superficie de vente au détail de 0,1 million de pieds carrés, ou 0,1 %.

Les produits tirés du secteur Services financiers ont augmenté de 21 millions de dollars au premier trimestre de 2022 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit et par l'augmentation des commissions d'interchange attribuable aux dépenses accrues des clients, en partie contrebalancées par la baisse du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation de Loblaw a augmenté de 121 millions de dollars, ou 19,7 %, au premier trimestre de 2022 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021 pour s'établir à 736 millions de dollars. Cette hausse rend compte de l'amélioration de 104 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence favorable nette de 17 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 104 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail résultant de l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par la hausse des frais de vente et charges générales et administratives et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
facteur en partie contrebalancé par :
 - le recul de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers attribuable essentiellement à l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, au titre de laquelle une reprise plus importante de 20 millions de dollars a été inscrite pour l'exercice précédent, comparativement à la reprise de 5 millions de dollars inscrite pour le trimestre à l'étude, et le renversement de certaines taxes à la consommation comptabilisées au cours de l'exercice précédent.
- l'incidence favorable nette de 17 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 19 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 - l'incidence favorable de 6 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement des dérivés;
facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence défavorable de 5 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, du profit net sur la vente d'immeubles non exploités;
 - l'incidence défavorable de 3 millions de dollars des coûts de transaction liés à Lifemark Health Group (« Lifemark »).

Montant ajusté du BAIIA¹⁾ Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw a augmenté de 125 millions de dollars, ou 10,3 %, au premier trimestre de 2022 comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2021 pour s'établir à 1 341 millions de dollars. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse de 140 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par un recul de 15 millions de dollars enregistré par le secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail a augmenté de 140 millions de dollars au premier trimestre de 2022 en raison de la hausse de 210 millions de dollars de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par l'augmentation défavorable de 70 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 31,1 %, en hausse de 80 points de base comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2021, en raison des variations favorables dans la composition du chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail ainsi que des améliorations sous-jacentes apportées aux initiatives commerciales dans l'ensemble du secteur Vente au détail.
- Les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont diminué de 10 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021 pour s'établir à 20,4 %. La diminution favorable s'explique essentiellement par la baisse des charges liées à la COVID-19, partiellement contrebalancée par les coûts plus élevés engagés par le secteur des pharmacies au détail en lien avec la prestation de services liés aux pharmacies.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers a diminué de 15 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021. Le secteur Services financiers continue de bénéficier de la reprise économique, mais la diminution est attribuable à l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, au titre de laquelle une reprise plus importante de 20 millions de dollars a été inscrite pour l'exercice précédent, comparativement à la reprise de 5 millions de dollars inscrite pour le trimestre à l'étude et au renversement de certaines taxes à la consommation comptabilisées au cours de l'exercice précédent.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Loblaw ont augmenté de 21 millions de dollars au premier trimestre de 2022 comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2021 pour s'établir à 631 millions de dollars, en raison principalement d'une hausse de l'amortissement des actifs liés aux technologies de l'information (« TI ») et des biens loués. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 117 millions de dollars (117 millions de dollars en 2021) des immobilisations incorporelles lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Consolidation des franchises Le réseau de Loblaw compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. Les participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw représentent la quote-part des bénéfices revenant aux franchisés du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw et elles sont tributaires du moment où les ententes de partage des profits avec les franchisés sont conclues et signées. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw s'est établi à 33 millions de dollars au premier trimestre de 2022, ce qui représente une augmentation de 14 millions de dollars, ou 73,7 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2021. L'augmentation des participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw est attribuable essentiellement à la hausse des bénéfices des franchisés par rapport à la période correspondante de 2021.

Autres questions liées à Loblaw

Lifemark Health Group Au cours du trimestre, Loblaw a consenti à acquérir Lifemark pour une contrepartie en trésorerie totale de 845 millions de dollars. Lifemark est le plus important fournisseur de services ambulatoires en matière de physiothérapie, de massothérapie, d'ergothérapie, de chiropratique, de santé mentale ainsi que d'autres services auxiliaires de réadaptation par l'entremise de plus de 300 cliniques au Canada. Loblaw a obtenu les approbations des organismes de réglementation et la clôture de la transaction devrait avoir lieu vers le 10 mai 2022.

Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix

(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les			
	26 mars 2022	27 mars 2021	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	328 \$	327 \$	1 \$	0,3 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	242 \$	347 \$	(105) \$	(30,3) %
Bénéfice net (perte nette)	387 \$	(62) \$	449 \$	724,2 %
Fonds provenant des activités d'exploitation ¹⁾	175 \$	171 \$	4 \$	2,3 %

i) Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprennent un ajustement de la juste valeur des parts échangeables.

Produits Les produits se sont établis à 328 millions de dollars au premier trimestre de 2022, en hausse de 1 million de dollars, ou 0,3 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021, et ils tiennent compte d'un montant de 184 millions de dollars (182 millions de dollars en 2021) provenant de locataires de Loblaw.

L'augmentation des produits au premier trimestre de 2022 est principalement attribuable à ce qui suit :

- les taux de location plus élevés aux renouvellements des baux du portefeuille d'immeubles de commerces de détail;
 - les recouvrements de dépenses d'investissement plus élevés;
- facteurs en partie contrebalancés par :
- les produits abandonnés au titre des cessions;
 - la diminution des paiements tirés des résiliations de baux.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 242 millions de dollars au premier trimestre de 2022, comparativement à 347 millions de dollars pour la période correspondante de 2021. La diminution de 105 millions de dollars découle essentiellement de l'incidence favorable de 99 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables »), d'une réduction générale de la dette et du refinancement à des taux d'intérêt plus faibles au cours du dernier exercice.

Bénéfice net (perte nette) Un bénéfice net de 387 millions de dollars a été inscrit au premier trimestre de 2022, en comparaison d'une perte nette de 62 millions de dollars pour la période correspondante de 2021. L'augmentation de 449 millions de dollars est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- la variation favorable de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement, y compris ceux détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence;
- la diminution des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, comme il est décrit ci-dessus;
- la diminution des provisions pour pertes sur créances attendues;
- l'augmentation des produits locatifs, comme il est décrit ci-dessus.

Fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ Les fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ se sont établis à 175 millions de dollars au premier trimestre de 2022, en hausse de 4 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021, en raison essentiellement de l'augmentation des produits, comme il est décrit ci-dessus, de la diminution des provisions pour pertes sur créances attendues et de la diminution des charges d'intérêts découlant de la réduction générale de la dette, en partie contrebalancées par une hausse des charges générales et administratives.

Autres questions liées à Propriétés de Choix

Cession stratégique Le 31 mars 2022, après la clôture du premier trimestre de 2022 de la société, Propriétés de Choix a cédé ses participations dans un portefeuille de six actifs de bureaux à Allied Properties Real Estate Investment Trust (« Allied »). La contrepartie reçue comprenait 11 809 145 parts de société en commandite échangeables de catégorie B d'Allied Properties Exchangeable Limited Partnership (les « parts de catégorie B d'Allied »), une entité affiliée à Allied, dont la juste valeur s'établissait à 551 millions de dollars à la date de la transaction, ainsi qu'un billet à ordre d'une juste valeur de 193 millions de dollars (valeur nominale de 200 millions de dollars). À la suite de la transaction, Propriétés de Choix détient une participation véritable d'environ 8,5 % dans Allied par l'intermédiaire de sa propriété des parts de catégorie B d'Allied. Propriétés de Choix n'exerce pas d'influence notable sur Allied.

Les parts de catégorie B d'Allied sont échangeables contre des parts de fiducie cotées en bourse d'Allied (les « parts d'Allied »), et sont économiquement équivalentes à celles-ci, et étaient accompagnées d'un nombre correspondant de parts à droit de vote spécial d'Allied. L'échange des parts de catégorie B d'Allied contre des parts d'Allied n'est soumis à aucune restriction, mais les parts d'Allied (si elles sont échangées) sont assujetties à une convention de blocage à compter de la clôture de la transaction, de sorte que 25 % des parts de catégorie B d'Allied ou des parts d'Allied, selon le cas, seront libérées du blocage tous les trois mois suivant le premier anniversaire de la clôture de la transaction. En tant que porteur de parts de catégorie B d'Allied, Propriétés de Choix a droit aux distributions versées par Allied.

Le billet à ordre est garanti par les six actifs de bureau et porte intérêt au taux de 1 % pour le reste de l'année civile 2022 et de 2 % par la suite jusqu'à son échéance le 31 décembre 2023.

À la clôture du premier trimestre de 2022, ces immeubles ont été classés à titre d'actifs détenus en vue de la vente dans le bilan consolidé de la société.

Acquisition de terrains Le 19 avril 2022, après la clôture du premier trimestre de 2022, Propriétés de Choix a conclu l'acquisition de terrains à Caledon, en Ontario, par l'entremise d'une de ses coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part du prix d'achat revenant à Propriétés de Choix, de sa participation de 85 %, s'est établie à 85 millions de dollars.

PERSPECTIVES²⁾

La société prévoit que le montant ajusté du bénéfice net¹⁾ lié aux activités poursuivies augmentera en 2022, grâce aux résultats affichés par ses secteurs d'exploitation, et prévoit utiliser la trésorerie excédentaire pour racheter des actions.

Loblaw Loblaw continuera à faire preuve d'excellence en matière de vente au détail dans ses secteurs principaux de l'alimentation et des pharmacies tout en veillant à la progression de ses initiatives de croissance en 2022. En cette troisième année de pandémie, les secteurs d'activité de Loblaw demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins quotidiens des Canadiens. Toutefois, Loblaw ne peut prédire les répercussions exactes qu'auront la pandémie de COVID-19 et la volatilité actuelle du secteur sur ses résultats financiers de 2022. Elle prévoit que le chiffre d'affaires pour la première moitié de 2022 bénéficiera de l'incidence persistante de la pandémie et de la forte inflation observée dans l'ensemble de l'industrie. À mesure que les sociétés et les économies rouvriront et que Loblaw commencera à comparer ses résultats à ceux des périodes marquées par les prix inflationnistes et les services pharmaceutiques liés à la COVID-19 de 2021, il deviendra plus difficile d'enregistrer une croissance des produits d'un exercice à l'autre.

Loblaw continue de s'attendre à ce que :

- ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- la croissance du bénéfice par action ordinaire se situe dans le bas de la fourchette à deux chiffres et que la croissance soit plus élevée au premier semestre de l'exercice;
- des dépenses d'investissement d'environ 1,4 milliard de dollars soient effectuées, déduction faite du produit tiré de la cession d'immeubles, en raison des investissements supplémentaires dans les magasins et les réseaux de distribution;
- un remboursement de capital aux actionnaires soit effectué au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

Propriétés de Choix L'objectif de Propriétés de Choix consiste à accroître la valeur nette des actifs, à assurer une croissance stable du résultat d'exploitation net et à préserver le capital dans une perspective à long terme. Son modèle d'affaires, la stabilité de ses locataires, la solidité de sa situation financière et sa gestion financière disciplinée continueront de bien servir Propriétés de Choix.

À la clôture du premier trimestre de 2022, le portefeuille diversifié de Propriétés de Choix, composé d'immeubles de commerces de détail, d'immeubles industriels, d'immeubles résidentiels et d'immeubles à usage mixte, affichait un taux d'occupation de 97,0 % et comptait des locataires de grande qualité dans toutes les régions du Canada. Le portefeuille de Propriétés de Choix est principalement loué à des détaillants de produits de première nécessité ainsi qu'à des fournisseurs de logistique, qui sont moins sensibles à la volatilité économique et qui assurent donc la stabilité de l'ensemble du portefeuille de Propriétés de Choix. Cette stabilité est mise en évidence par les résultats financiers de Propriétés de Choix du dernier exercice et du plus récent trimestre. Propriétés de Choix se réjouit des mesures continues de réouverture en lien avec la COVID-19 et des taux de vaccination élevés. Cet optimisme se manifeste dans le bassin de locataires de Propriétés de Choix, une dynamique positive de location étant observée dans l'ensemble de son portefeuille.

Propriétés de Choix continue de faire progresser son programme d'aménagement, qui lui permet l'ajout d'actifs immobiliers de haute qualité à son portefeuille à un coût raisonnable et d'accroître la valeur liquidative au fil du temps. Propriétés de Choix dispose d'un éventail de projets d'aménagement en cours, diversifiés par la taille, l'ampleur et la complexité, notamment des projets de densification d'immeubles de commerce de détail, des projets d'aménagement industriels et des projets résidentiels locatifs situés dans des marchés urbains et axés sur l'accessibilité du transport en commun.

Depuis le début de 2022, une augmentation considérable des taux d'intérêt a été observée. Propriétés de Choix continue à surveiller l'incidence des hausses de taux en général sur ses résultats d'exploitation et sa situation financière. La solidité du bilan, les importantes liquidités, les actifs non grevés et l'échelonnement des échéances de la dette de Propriétés de Choix procurent à la fiducie une souplesse dans le contexte actuel.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES TRIMESTRIELS

Après la clôture du premier trimestre de 2022, le Conseil d'administration de la société a déclaré des dividendes trimestriels sur les actions ordinaires, les actions privilégiées de série I, les actions privilégiées de série III, les actions privilégiées de série IV et les actions privilégiées de série V de GWL, qui sont payables comme suit :

Actions ordinaires	0,660 \$ par action payable le 1 ^{er} juillet 2022 aux actionnaires inscrits au 15 juin 2022;
Actions privilégiées, série I	0,3625 \$ par action payable le 15 juin 2022 aux actionnaires inscrits au 31 mai 2022;
Actions privilégiées, série III	0,3250 \$ par action payable le 1 ^{er} juillet 2022 aux actionnaires inscrits au 15 juin 2022;
Actions privilégiées, série IV	0,3250 \$ par action payable le 1 ^{er} juillet 2022 aux actionnaires inscrits au 15 juin 2022;
Actions privilégiées, série V	0,296875 \$ par action payable le 1 ^{er} juillet 2022 aux actionnaires inscrits au 15 juin 2022.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société a recours à des mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR étant donné qu'elle estime que ces mesures et ratios fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières.

De plus, certaines mesures financières non conformes aux PCGR de Loblaw et de Propriétés de Choix sont incluses dans le présent document. Pour un complément d'information sur ces mesures, il y a lieu de se reporter aux documents déposés par Loblaw et Propriétés de Choix qui sont disponibles à sedar.com ou à loblaw.ca ou choicereit.ca, respectivement.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR. Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de ses activités courantes et à prendre des décisions à cet égard, ainsi qu'à évaluer sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies établi(e) conformément aux PCGR et présenté(e) pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars)	12 semaines closes les							
	26 mars 2022				27 mars 2021 ³⁾			
	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies				373 \$				(52) \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle				242				170
Impôt sur le résultat				229				165
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières				322				545
Résultat d'exploitation	736 \$	629 \$	(199) \$	1 166 \$	615 \$	285 \$	(72) \$	828 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :								
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	117 \$	– \$	– \$	117 \$	117 \$	– \$	– \$	117 \$
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	(410)	119	(291)	–	(61)	15	(46)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(14)	–	–	(14)	(8)	–	–	(8)
Charges de restructuration et autres (recouvrements) charges connexes	(15)	–	19	4	4	–	–	4
Coûts de transaction liés à Lifemark	3	–	–	3	–	–	–	–
Coûts de transaction et autres charges connexes	–	5	–	5	–	–	–	–
(Profit) perte sur la vente d'immeubles non exploités	–	–	–	–	(5)	–	2	(3)
Éléments d'ajustement	91 \$	(405) \$	138 \$	(176) \$	108 \$	(61) \$	17 \$	64 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	827 \$	224 \$	(61) \$	990 \$	723 \$	224 \$	(55) \$	892 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus ¹⁾	514	1	(83)	432	493	1	(86)	408
Montant ajusté du BAIIA	1 341 \$	225 \$	(144) \$	1 422 \$	1 216 \$	225 \$	(141) \$	1 300 \$

i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement de 117 millions de dollars (117 millions de dollars en 2021) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté du BAIIA des premiers trimestres de 2022 et de 2021 :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix

L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 milliards de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement La société évalue les immeubles de placement à la juste valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

Ajustement de la juste valeur des dérivés Loblaw est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, Loblaw a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que Loblaw utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par Loblaw; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Charges de restructuration et autres (recouvrements) charges connexes La société évalue régulièrement les mesures de compression des coûts et les initiatives stratégiques à l'égard de l'infrastructure de ses magasins, de ses actifs de fabrication, de ses réseaux de distribution et de son infrastructure administrative dans le but de s'assurer que sa structure d'exploitation demeure à faibles coûts. Seules les activités de restructuration liées à ces initiatives annoncées publiquement sont considérées comme étant des éléments d'ajustement.

Au premier trimestre de 2022, Loblaw a comptabilisé un montant d'environ 15 millions de dollars à titre de recouvrements de charges de restructuration et autres recouvrements connexes (charges de 4 millions de dollars en 2021) en lien avec la fermeture annoncée précédemment de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa. Loblaw a cédé l'un des centres de distribution, ce qui lui a rapporté un produit de 26 millions de dollars, et a comptabilisé un gain de 19 millions de dollars, qui a été partiellement contrebalancé par des charges de restructuration et d'autres charges connexes de 4 millions de dollars. Loblaw investit actuellement dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficient, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec. Les volumes provenant du centre de distribution de Laval ont été transférés à Cornwall, et Loblaw comptabilisera les coûts de restructuration restants liés à ces fermetures, s'il y a lieu, au deuxième trimestre de 2022.

Les charges de restructuration et autres recouvrements connexes de Loblaw tiennent compte d'un profit de 19 millions de dollars lié à la cession d'un immeuble à Propriétés de Choix. Lors de la consolidation, le recouvrement de 19 millions de dollars comptabilisé par Loblaw a fait l'objet d'une reprise puisqu'il s'agissait d'une transaction intragroupe.

Coûts de transaction liés à Lifemark Au premier trimestre de 2022, Loblaw a comptabilisé des coûts d'acquisition de 3 millions de dollars liés à l'entente prévoyant l'acquisition de Lifemark Health Group.

Coûts de transaction et autres charges connexes Au premier trimestre de 2022, Propriétés de Choix a comptabilisé des honoraires de services-conseils, des honoraires juridiques, des frais de personnel et d'autres coûts liés à la cession de ses participations dans un portefeuille de six actifs de bureaux à Allied, pour un total de 5 millions de dollars.

(Profit) perte sur la vente d'immeubles non exploités Au premier trimestre de 2021, Loblaw a cédé des immeubles non exploités à une tierce partie et comptabilisé un profit de 5 millions de dollars lié à la vente.

Au cours du premier trimestre de 2021, Propriétés de Choix a cédé un immeuble et subi une perte négligeable qu'elle a comptabilisée comme un ajustement de la juste valeur des immeubles de placement. À la consolidation, la société a comptabilisé l'immeuble au coût, diminué du cumul de l'amortissement, dans les immobilisations corporelles. Ainsi, au premier trimestre de 2021, à la consolidation, une perte additionnelle de 2 millions de dollars a été comptabilisée au poste « Autres et intersectoriel ».

MONTANT AJUSTÉ DES CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation des coûts de financement nets courants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières établies conformément aux PCGR et présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	26 mars 2022	27 mars 2021 ³⁾
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	322 \$	545 \$
Ajouter : Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(93)	(239)
Recouvrement lié à Glenhuron	11	–
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw	–	(53)
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	240 \$	253 \$

En plus de certains éléments décrits ci-dessus à la rubrique « Montant ajusté du BAIIA », les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières des premiers trimestres de 2022 et de 2021 :

Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie de Propriétés de Choix qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts de fiducie sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts de fiducie à la clôture de chaque période. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie entraîne la comptabilisation de charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières.

Recouvrement lié à Glenhuron Au premier trimestre de 2022, Loblaw a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars a été comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars a été inscrite dans les produits d'intérêts. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars avant impôt ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw L'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw est inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Le montant de cet ajustement est fonction de la fluctuation du cours de marché des actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. Une augmentation (diminution) du cours de marché de l'action ordinaire de Loblaw entraîne la comptabilisation de charges (produits) dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. La société a réglé la dette nette liée au contrat à livrer sur actions au quatrième trimestre de 2021.

MONTANT AJUSTÉ DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT ET MONTANT AJUSTÉ DU TAUX D'IMPÔT EFFECTIF La société considère le montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt et du taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les	
	26 mars 2022	27 mars 2021 ³⁾
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	990 \$	892 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	240	253
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	750 \$	639 \$
Impôt sur le résultat	229 \$	165 \$
Ajouter : Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾		
Recouvrement lié à Glenhuron	33	–
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	(37)	(16)
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	205 \$	177 \$
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	27,1 %	58,3 %
Montant ajusté du taux d'impôt s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt	27,3 %	27,7 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt.

En plus de certains éléments décrits aux rubriques « Montant ajusté du BAIIA » et « Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières » ci-dessus, les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt effectif des premiers trimestres de 2022 et de 2021 :

Recouvrement lié à Glenhuron Au premier trimestre de 2022, Loblaw a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars a été comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars a été inscrite dans les produits d'intérêts. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars avant impôt ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

Écart externe lié à certaines actions de Loblaw La société a comptabilisé une charge d'impôt différé de 37 millions de dollars (16 millions de dollars en 2021) au premier trimestre de 2022 à l'égard des différences temporaires au titre du placement de GWL dans certaines actions de Loblaw qui sont censées s'inverser dans un avenir prévisible compte tenu de la participation de GWL dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D’ACTIONS ORDINAIRES LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES ET MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES

La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d’actions ordinaires lié aux activités poursuivies et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies comme des mesures utiles pour l’évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l’exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d’actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net (la perte nette) disponible aux porteurs d’actions ordinaires de la société lié(e) aux activités poursuivies pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les	
	26 mars 2022	27 mars 2021 ³⁾
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	373 \$	(52) \$
Moins : Bénéfice net lié aux activités abandonnées	–	–
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies	373 \$	(52) \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d’actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies	363 \$	(62) \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(2)	(1)
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d’actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies	361 \$	(63) \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies	373 \$	(52) \$
Éléments d’ajustement (se reporter au tableau suivant)	(81)	307
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	292 \$	255 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d’actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies	282 \$	245 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(2)	(1)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d’actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies	280 \$	244 \$
Nombre moyen pondéré d’actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	147,3	152,1

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies avec le bénéfice net (la perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ordinaire lié(e) aux activités poursuivies établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

	12 semaines closes les			
	26 mars 2022		27 mars 2021 ³⁾	
(non audité) (en dollars, sauf indication contraire)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire
Activités poursuivies	363 \$	2,45 \$	(62) \$	(0,41) \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	46 \$	0,31 \$	45 \$	0,29 \$
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(243)	(1,65)	(38)	(0,25)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(6)	(0,04)	(3)	(0,02)
Charges de restructuration et autres charges connexes	10	0,08	2	0,01
Coûts de transaction liés à Lifemark	1	0,01	–	–
Coûts de transaction et autres charges connexes	4	0,02	–	–
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	93	0,63	239	1,57
Ajustements de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw	–	–	46	0,30
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	37	0,25	16	0,11
Recouvrement lié à Glenhuron	(23)	(0,16)	–	–
Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies	(81) \$	(0,55) \$	307 \$	2,01 \$
Montant ajusté au titre des activités poursuivies	282 \$	1,90 \$	245 \$	1,60 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES LIÉS AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars)	12 semaines closes les		Variation en \$
	26 mars 2022	27 mars 2021 ³⁾	
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	757 \$	911 \$	(154) \$
Moins : Sorties nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées	–	(3)	3
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies	757 \$	914 \$	(157) \$
Moins : Intérêts payés	214	244	(30)
Dépenses d'investissement ¹⁾	207	223	(16)
Paiements au titre de la location, montant net	143	140	3
Flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies	193 \$	307 \$	(114) \$

i) Au premier trimestre de 2021, les entrées d'immobilisations corporelles de Loblaw ont compris des paiements anticipés de 1 million de dollars qui ont été effectués en 2020 et transférés en provenance des autres actifs en 2021.

FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX Propriétés de Choix est d'avis que les fonds provenant des activités d'exploitation constituent une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation, car ils peuvent être ajustés en fonction d'éléments inclus dans le bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou qui ne donnent pas nécessairement une image exacte de sa performance.

Les fonds provenant des activités d'exploitation sont calculés conformément à la directive sur les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés aux termes des Normes internationales d'information financière publiée par l'Association des biens immobiliers du Canada en janvier 2022.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix avec le bénéfice net pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	26 mars 2022	27 mars 2021
Bénéfice net (perte nette)	387 \$	(62) \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables	119	218
Distributions sur les parts échangeables	73	73
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(303)	(59)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(110)	(2)
Charges internes au titre de la location	2	2
Intérêts inscrits à l'actif au titre de la coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	–	1
Coûts de transaction et autres charges connexes	5	–
Autres profits liés à la juste valeur, montant net	1	–
Autres	1	–
Fonds provenant des activités d'exploitation	175 \$	171 \$

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence du déploiement des systèmes de TI. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel de 2021 de la société et de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

RAPPORT DU PREMIER TRIMESTRE DE 2022

Le Rapport annuel de 2021 et le Rapport du premier trimestre de 2022 sont disponibles sous l'onglet « Centre des investisseurs », du site Web de la société, à l'adresse www.weston.ca, et ont été déposés sur SEDAR et sont disponibles à l'adresse www.sedar.com.

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Les actionnaires, les analystes en valeurs mobilières et les professionnels en placements sont priés d'adresser leurs demandes à Roy MacDonald, vice-président du groupe, Relations avec les investisseurs, au siège social national de la société ou par courriel à l'adresse investor@weston.ca.

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire de SEDAR. Le présent communiqué de presse comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la Bourse de Toronto (« TSX »). Pour un complément d'information sur Loblaw, les lecteurs sont invités à consulter les documents déposés à l'occasion par Loblaw sur SEDAR. Les documents sont également disponibles sur le site Web de Loblaw, à l'adresse loblaw.ca.

Le présent communiqué de presse comprend également les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter les documents déposés à l'occasion par Propriétés de Choix sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Propriétés de Choix, à l'adresse choicereit.ca.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée annuelle des actionnaires de George Weston Limitée se tiendra le mardi 10 mai 2022, à 11 h (HE), au Royal Conservatory, TELUS Centre for Performance and Learning, Koerner Hall, au 273, Bloor Street West, Toronto (Ontario) Canada. Les actionnaires qui se trouveront dans l'incapacité d'y assister en personne pourront participer à l'assemblée et voter en temps réel au moyen d'une plateforme Web à l'adresse <https://web.lumiagm.com/209646589> (mot de passe de l'assemblée : george2022). Pour accéder à la conférence audio, veuillez composer le 416-764-8651 ou le 1-888-390-0620. L'enregistrement sera disponible environ deux heures après la conférence au 416-764-8677 ou au 1-888-390-0541. Pour y accéder, composez le code suivant : 933800#.

This report is available in English.

Notes de fin de document

- 1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
- 2) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport du premier trimestre de 2022 de la société pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse devrait être lu en parallèle avec les documents que GWL dépose, à l'occasion, auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à weston.ca et à sedar.com.
- 3) Les chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période à l'étude.
- 4) Le siège social de GWL renvoie aux résultats financiers non consolidés et aux mesures de GWL. Le siège social de GWL est un sous-ensemble du poste « Autres et intersectoriel ».